

Professeur : Patrick Turmel

patrick.turmel@fp.ulaval.ca

Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 538

I BUT DU COURS

Les régimes démocratiques semblent aujourd'hui menacés un peu partout dans le monde, dans leurs principes, dans leurs institutions, voire dans la volonté populaire de les défendre. Ce séminaire de premier cycle portera sur cet enjeu et tentera, pour y voir plus clair, de réfléchir à l'épineuse question de ce qu'est la démocratie, mais également à son rapport au populisme, dans les différentes formes sous lesquelles il se présente.

Qu'est-ce que la démocratie, bien sûr, mais aussi : qu'est-ce que le populisme ? Doit-on y résister ou l'embrasser ? Quel rapport le populisme entretient-il à la démocratie ? Qu'en est-il, par exemple, du populisme de gauche ? Peut-on avoir une démocratie sans respect et protection des droits et libertés individuels ? Démocratie et libéralisme vont-ils de pair ou, au contraire, s'opposent-ils ? Doit-on craindre le « gouvernement des juges » ? Qu'en est-il des innovations institutionnelles discutées dans l'espace public ? Que peut-on espérer par exemple d'un régime proportionnel ? D'une démocratie numérique ? D'un tirage au sort des représentants ? Etc. On ne peut ignorer par ailleurs les limites de la démocratie : par exemple, la démocratie est-elle vouée à l'échec face à une crise climatique qui ne peut tolérer la vision court-termiste contaminant la politique actuelle ? Enfin, comment former les citoyennes et les citoyens dans ce contexte ? Voilà le genre de questions qui nous animera durant ce séminaire de premier cycle, à la croisée de la philosophie et la science politique.

Nous réfléchirons à ces différentes questions par la lecture en commun de trois ouvrages récents : *Qu'est-ce que le populisme. Définir enfin la menace*, de Jan-Werner Müller (2016), *Le peuple contre la démocratie*, de Yascha Mounk (2018) et *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^{ème} siècle ?*, de Martha Nussbaum (2011). Des ouvrages qui nous permettront à la fois d'établir un diagnostic sur la réalité et les défis qui attendent les régimes démocratiques et de réfléchir aux façons d'y répondre.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a. Identifier les différents problèmes et les différentes positions en philosophie politique.
- b. Maîtriser les concepts fondamentaux de la théorie de la démocratie.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- c. Acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions en théorie de la démocratie, en particulier ceux qui touchent à la relation qu'entretient la démocratie et le populisme, et de développer une position critique à leur égard.
- d. Favoriser les habiletés de lecture, la capacité de synthèse et d'argumentation, ainsi que l'esprit critique.

III CONTENU

15 janvier. Introduction

22 janvier. *Qu'est-ce que le populisme ?* (Introduction et Partie I)

29 janvier. *Qu'est-ce que le populisme ?* (Partie II)

5 février. *Qu'est-ce que le populisme ?* (Parti III)

12 février. *Le peuple contre la démocratie* (Introduction et Partie I)

19 février. *Le peuple contre la démocratie* (Partie II)

26 février. Invitée: Juliette Roussin, *Juger la démocratie à ses résultats ?*

[5 mars. semaine de lecture]

12 mars. *Le peuple contre la démocratie* (Parti III)

19 mars. À préciser

27 mars. *Les émotions démocratiques* (Chapitres I-III)

2 avril. *Les émotions démocratiques* (Chapitres IV-V)

9 avril. *Les émotions démocratiques*, (Chapitres VI-VII)

16 avril. Exposés

23 avril. Exposés

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Leçons magistrales, études de textes, discussions, exposés oraux.

Attention : ce cours prendra la forme d'un séminaire de premier cycle. À chaque séance, la partie magistrale du cours sera brève, de façon à laisser la plus grande place à la discussion à propos des ouvrages à l'étude et à laquelle les étudiant.es auront à participer activement.

V BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Lectures obligatoires :

1. Mounk, Yascha, *Le peuple contre la démocratie*, 2018
2. Müller, Jan-Werner, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*,
3. Nussbaum, Martha, *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXIème siècle ?*, Paris, Climats, 2011

Les livres sont disponibles à la librairie Zone.

Lectures suggérées

Des éléments de bibliographie seront présentés à chaque séance.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un projet de travail de session comptant pour 5% de la note finale. Contenu : problématique générale (200 mots) et courte bibliographie (5 titres). Les exigences seront précisées en classe. À remettre au plus tard le 19 mars, au début du cours.

Un court travail de session (environ 3 pages) comptant pour 25% de la note finale. La thématique est libre, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre général du cours. Il s'agira de présenter une question d'actualité touchant la démocratie et de prendre position par rapport à celle-ci, dans un texte succinct, clair, accessible et bien argumenté. Les exigences seront précisées en classe. Critères de correction : compréhension de la matière, clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue. À remettre au plus tard le 26 avril.

Un exposé oral comptant pour 20% de la note finale. Communication orale d'environ 15 minutes, qui sera l'occasion pour l'étudiant.e de présenter et de défendre le propos de son travail de session, sous forme de communication orale. Critères de correction : clarté et rigueur de l'argumentation, expression orale et compréhension de la matière. L'exposé aura lieu en classe, lors des dernières séances de la session.

Six travaux de lecture comptant pour 30% de la note finale (5% par travail). Ces travaux de lecture ont pour objectif d'amener l'étudiant.e à porter un regard personnel sur le texte à l'étude et à préparer la discussion en classe. Il ne s'agit donc pas d'un simple compte rendu de lecture, mais d'un travail d'interrogation critique du texte ou de certains de ses éléments. Critères de correction : compréhension de la matière, clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue. Les exigences et les dates de remise seront précisées en classe.

La participation à la discussion, et la qualité et la pertinence des interventions comptent pour 20% de la note finale.

VII ECHELLE DE NOTATION, EXIGENCES FORMELLES ET PLAGIAT

L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

Les exercices et les travaux doivent être remis en classe, au début du cours.

Les exercices et les travaux remis en retard seront pénalisés de 5% par jour.

Tous les travaux seront remis dactylographiés en Times 12 ou l'équivalent, double interligne avec marges de 2,5 cm.

Attention à l'orthographe et à la syntaxe. Jusqu'à 10% des points de chaque travail ou exercice peut être soustrait de la note finale en raison des fautes d'orthographe et de syntaxe (voir la *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>

À CONSULTER RÉGULIÈREMENT : Le site du cours sur monportail.ulaval.ca